Poêle à bois CHATEL

Référence P613744

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

Poêle CHATEL

*Référence : **P613744***

La plaque signalétique du produit

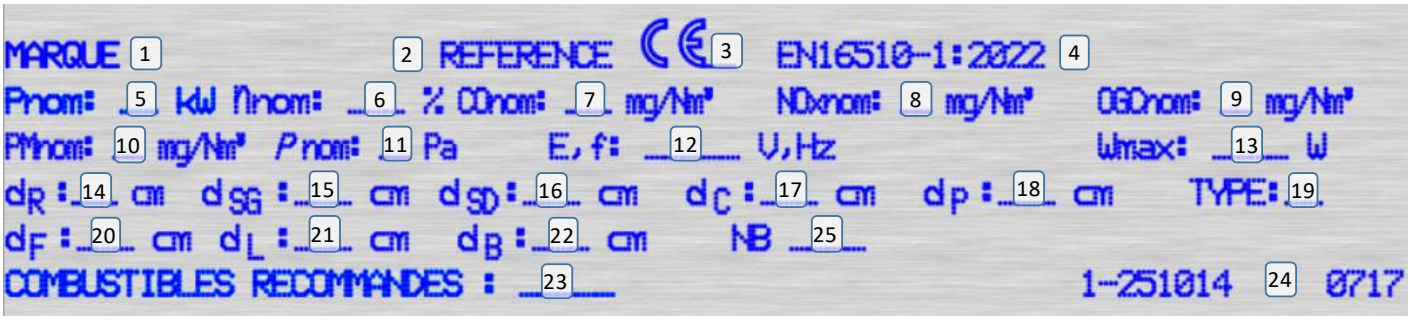

1. Marque
2. Référence du produit
3. Marque de conformité CE et les chiffres indiquant l'année de délivrance du certificat
4. Norme en vigueur
5. P_{nom} : Puissance nominale
6. η_{nom} : Rendement nominal
7. CO_{nom} : CO à 13% d'O_2
8. NOx_{nom} Nox à 13% d'O2
9. OGC_{nom} OGC à 13% d'O2
10. PM_{nom} : Poussières à 13% d'O2
11. p_{nom} : Tirage de conduit de fumée
12. E,f : Tension d'alimentation et Fréquence
13. W_{max} : Puissance électrique maxi absorbée
14. d_R : Distance de sécurité arrière
15. d_{SG} : Distance de sécurité côté gauche
16. d_{SD} : Distance de sécurité côté droit
17. d_C : Distance de sécurité plafond
18. d_p : Distance de sécurité avant
19. Type : Classification de l'appareil
20. d_F : Sol à l'avant
21. d_L : Zone de rayonnement latéral
22. d_B : Dessous
23. Combustible recommandé
24. Code traçabilité interne
25. Organisme notifié

Caractéristiques déclarées du produit

Normes(s) Européennes	EN13240	√	EN16510		DIN+		
	EN13229	√	Ecodesign	√	Bimsch		
Classification de l'appareil						Type	B
Rendement énergétique (ηnom)						77,0	%
Rendement saisonnier (ηs)						67,0	%
L'indice d'efficacité énergétique EEI						102	
Label énergétique						A	
Combustible						Bûches	
Longueur recommandée de bûches - Longueur maximale possible						250-340	mm
Consommation moyenne de combustible						2,5	kg/h
Charge en bois autorisé						2,8	kg/h
Intervalle entre les chargements de combustible						1 heure	
Débit massique des fumées						6,61	g/s
Puissance nominale (Pnon)						8,0	kW
Puissance nominale de l'échangeur (PWnom)						---	kW
Pression maximale de service de l'eau (pw)						---	bar
Température des fumées à la puissance nominale à la buse (Tsnom)						383	°C
Tirage de conduit de fumée (pnom)						12	Pa
Classe de température						T450	
Raccordement à une cheminée collective						Non	
Poussière O2 = 13 % (PMnom)						40	mg/Nm³
Résidus de combustion émis (CO dans les résidus de combustion pour O2 = 13 %) (COnom)						0,10	%
						1250	mg/Nm³
OGC O2 = 13 % (OGCnom)						90	mg/Nm³
NOx O2 = 13 % (NOxnom)						160	mg/Nm³
Régulation automatique de la combustion						---	
La consommation d'électricité (W)						---	W
Fonctionnement par intermittence (INT) / Fonctionnement en continu (CON)						INT	

Poêle CHATEL

*Référence : **P613744***

Données techniques de base

Dimensions principales	Hauteur (H)	830	mm
	Largeur (W)	476	mm
	Profondeur (L)	375	mm
Dimensions de la porte (du foyer)	Hauteur (H)	524	mm
	Largeur (W)	373	mm
Hauteur de l'axe de la sortie arrière (latérale)		---	mm
Diamètre du conduit de fumée d_{buse}		150	mm
Diamètre de l'arrivée d'air centrale		---	mm
Poids		80	kg
Section d'entrée d'air de convection		---	cm²
Section de sortie d'air de convection		---	cm²

Protection de sol :

L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustible ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une dalle en béton de largeur 100 cm, longueur 100 cm, épaisseur 45mm recouverte d'une face réfléchissante côté appareil (plaque métallique type inox, ou face céramisée brillante), l'appareil étant placé au centre de cette dalle.

Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents.

Si les parois adjacentes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm

Distance aux matériaux combustibles	**Note**		
Arrière (d_R)		1200	mm
Avant (d_P)		2000	mm
Avant (par rapport au sol) (d_F)		1500	mm
Latéral (d_{SD})		780	mm
Latéral (d_{SG})		780	mm
Plafond (d_C)		750	mm
Rayonnement latéral (d_L)		1500	mm
Dessous (d_B)	Utilisation d'une dalle en béton de 1000 x 1000 x ép 45 (en mm)	0	mm

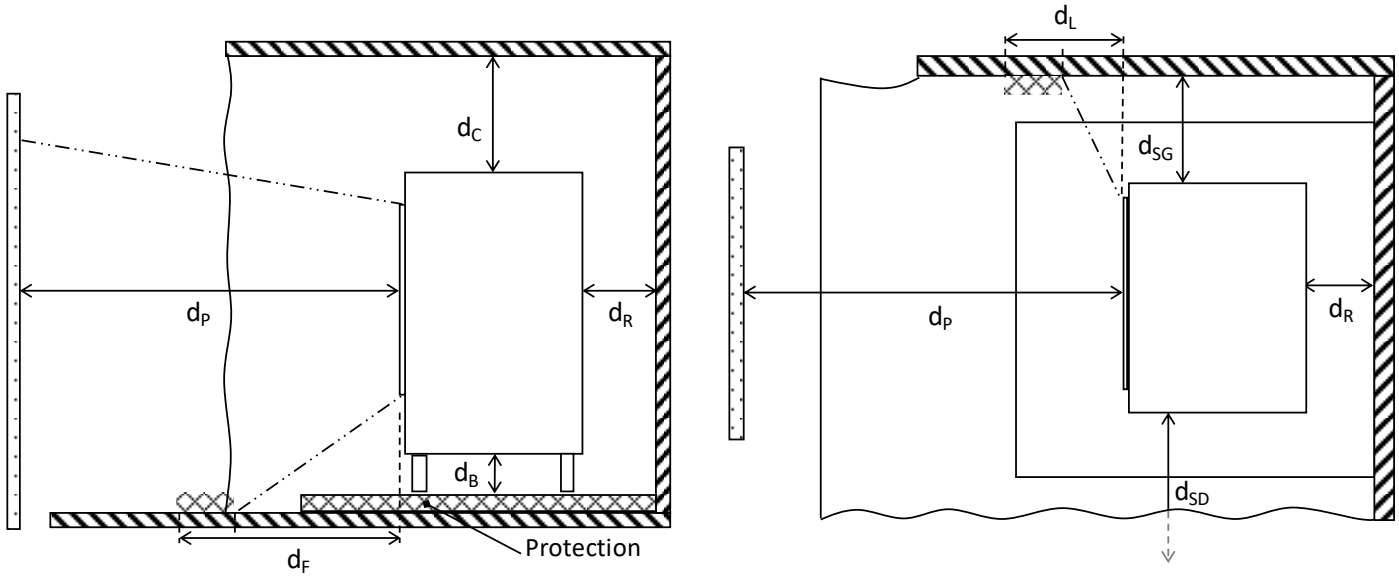

Poêle CHATEL

*Référence : **P613744***

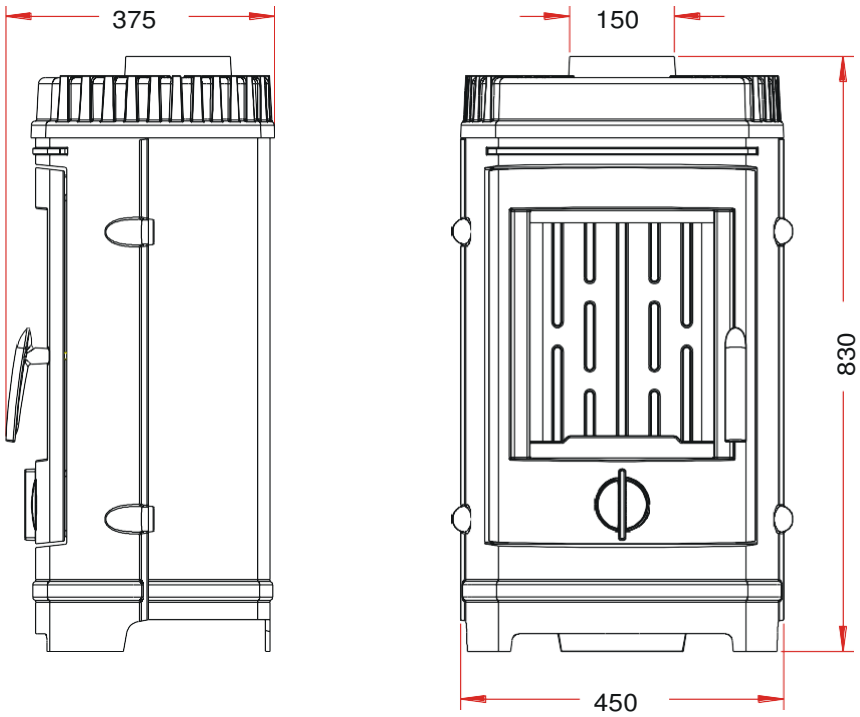

Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	**~ 80** kg		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 150 mm		
Encombrement	h **830** mm	lg **476** mm	prof **375** mm
Dimensions de la porte	h **524** mm	lg **373** mm	
Dimensions de la vitre	h **361** mm	lg **271** mm	
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier		

Poêle CHATEL

*Référence : **P613744***

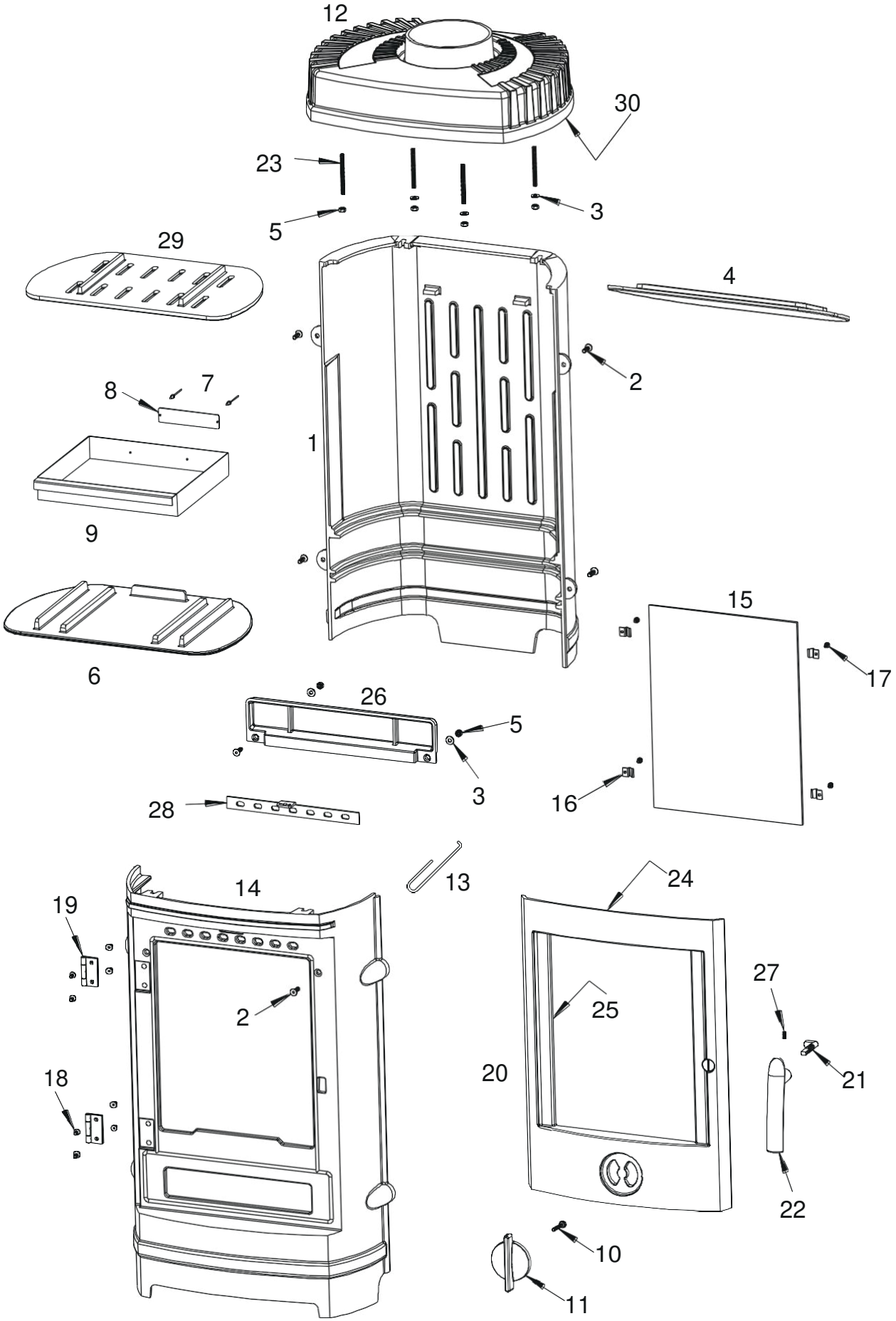

Poêle CHATEL

*Référence : **P613744***

Repère	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Derrière de poêle	**FB** 610135
2	6	Vis tête fraisée de 6x20	**AV** 8636200
3	6	Rondelle de 6	**AV** 4100060
4	1	Déflecteur	**FB** 610247
5	6	Ecrou de 6	**AV** 7100060
6	1	Sole foyère	**FB** 610139
7	2	Rivet de 3x8	**AV** 5203080
8	1	Plaque signalétique	**PS** 613744
9	1	Tiroir cendrier	**AT** 610166A
10	1	Vis tête hexagonale de 6x30	**AV** 8406300
11	1	Registre de réglage d'air	**FB** 610712
12	1	Dessus	**FB** 610137
13	1	Main froide	**AS** 800255
14	1	Devant de poêle	**FB** 610134
15	1	Vitre	**AX** 606137A
16	4	Attache de vitre	**AS** 700180A
17	4	Vis de fixation de la vitre	**AV** 8644062
18	8	Vis tête fraisée de 5x10	**AV** 8635100
19	2	Charnière de porte	**AS** 610505A
20	1	Porte	**FB** 610136
21	1	Mentonnet	**AS** 95121C
22	1	Poignée de porte	**FB** 610698
23	4	Vis sans tête fendue de 6x70	**AV** 8736700
24	1	Joint de porte Ø8, longueur 1,901 m	**AI** 303008
25	1	Joint de vitre de 7x3, longueur 1,250 m	**KAI** 010080
26	1	Guide d'air	**FB** 610140
27	1	Vis sans tête de 6x8	**AV** 8706080
28	1	Registre de réglage d'air	**AT** 610167A
29	1	Grille foyère	**FB** 610138
30	1	Joint de dessus de 7x3, longueur 1,302 m	**KAI** 010080

TRES IMPORTANT
En complément de ce document, consulter attentivement la **« NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS »** fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION
La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6** et **12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre.
Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.

CONSEILS D'UTILISATION
Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme) , 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdit).
Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décendrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

Première mise en service.
Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.
Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

Allumage :
Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environs 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- Que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- Que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :
Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.
L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

- **Puissance nominale** :
  Elle est obtenue :
  - avec une charge de bois de 2 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur.
  - avec un tirage de 12Pa
  - charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
  - en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».

  Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.
  Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

- **Combustion prolongée**
  Elle est obtenue :
  - En triplant la charge de bois de la Puissance nominale (voir ci-dessus), constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
  - avec un tirage de 6 Pa.
  - en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
  - en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

  Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :
Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Organes de réglages :
Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » (registre ouvert de 1 tour) et « Combustion prolongée » (registre fermé).
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert au maximum pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de réglage de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus ou moins élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être réglé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.

Information pour le recyclage/la fin de vie du produit :

Veuillez-vous munir des pages « Eclaté » et « Nomenclature » afin de visualiser les numéros et les références des différentes pièces composants le produit.

Le tableau suivant répertorie les composants de l'appareil et les indications pour une séparation et un dépôt dans les filières de recyclage/valorisation appropriées suivant la réglementation en vigueur :

Référence de la pièce commençant par	A mettre avec les :
AS, AV, AT **F**	Métaux
AI, AX	Encombrants
AL	DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Nota : De même, les déchets d'emballage (bois, carton, plastique) doivent être triés suivant les dispositions en application dans le pays.

Montage du déflecteur

Le déflecteur doit être obligatoirement mis en place avant la mise en service du poêle.

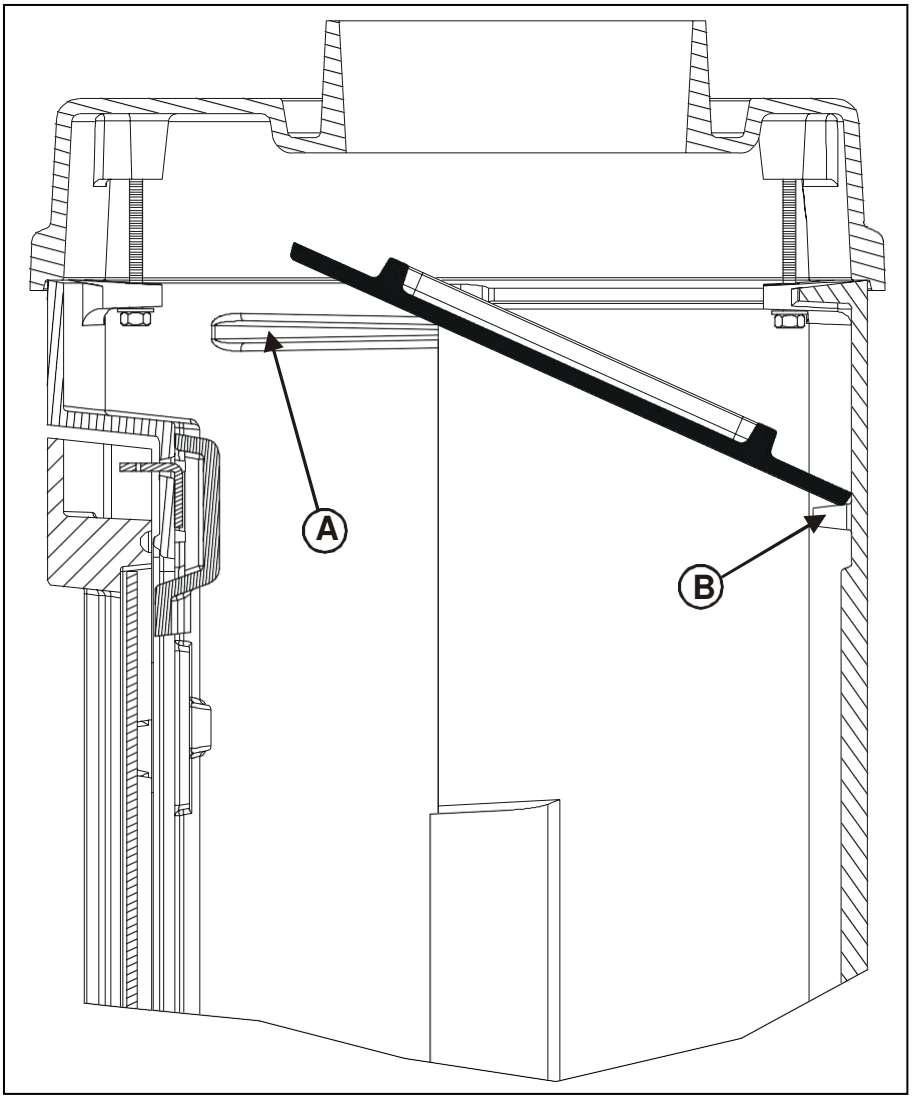

- Couper le lien qui maintien le déflecteur à la grille.
- Monter le déflecteur verticalement dans l'appareil le long des bossages A.
- Le poser sur les bossages A en l'inclinant vers le fond de l'appareil.
- Le laisser glisser le long des bossages A et venir le placer sur les bossages B.

Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT *Commission delegated regulation (EU) 2015/1186, Annex IV - Product fiche*	
Marque Commerciale. *Trade mark.*	INVICTA
Référence. *Identifier.*	P613744
Classe d'efficacité énergétique. *Energy efficiency class.*	A
Puissance thermique directe. *Direct heat output.*	8 kW
Puissance thermique indirecte. *Indirect heat output.*	-- kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE). *Energy Efficiency Index (EEI).*	102
Rendement utile à la puissance thermique nominale. *Useful efficiency at nominal heat output.*	77,0 %

Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé.	• **Le Montage, l'installation et l'entretien doivent être réalisés par un professionnel qualifié.**
	• **Respecter les distances de sécurité préconisées.**
	• **Pour assurer le fonctionnement convenable de l'appareil, l'installation doit avoir :**
	  ▪ **Une alimentation en air frais dédié à la combustion.**
	  ▪ **Une évacuation des produits de combustion.**
	• **L'appareil et l'installation doivent être entretenus régulièrement.**
	• **Toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attention aux brûlures !!!**
	  ▪ **Si nécessaire, installer une protection autour de l'appareil pour empêcher tout contact.**
	• **N'utiliser que le combustible recommandé.**
	• **Lire les manuels d'instructions fournis avec le produit.**

Specific precautions that shall be taken when assembling, installing or maintaining the local space heater.	• *The Assembly, the installation and the maintenance must be realized by a qualified professional.*
	• *Respect the recommended safe distances.*
	• *To Insure the proper functioning of the stove, the installation must have :*
	  ▪ *The supply of fresh air necessary for the combustion.*
	  ▪ *The evacuation of combustion products.*
	• *The stove and the installation must be periodic maintained.*
	• *All the surfaces of the stove are hot : Be careful to burns !!!*
	  ▪ *If necessary, install a protection all around the stove to prevent any contact.*
	• *Use only the fuels recommanded.*
	• *Read the instructions manuels supplied with the stove.*